

Procès-verbal de la **quinzième** assemblée régulière du conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency, tenue au Centre communautaire des Chutes, 4551 boul. Saint-Anne, le mercredi 22 novembre 2023, à 19h.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Carl Bouchard *Président*
M. François Godin *Vice-Président*
Mme Josée Lévesque *Secrétaire / Administratrice*
M. Lucien Lévesque *Administrateur*
M. Bobby Léger *Trésorier / Administrateur*

ABSENCES :

Mme Nancy Bolduc
Directrice Parc de la Chute-Montmorency
SEPAQ

IL Y A QUORUM

Étaient aussi présents :

Mme Camille-Esther Garon
Conseillère en consultations publiques
Service de l'interaction citoyenne

M. Stevens Mélançon
Conseiller municipal
District de la Chute Montmorency Seignurial

Citoyens-citoyennes présents-es : 3

Ordre du jour (modifié et adopté)

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi au procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 25 octobre 2023
4. Période d'intervention du conseiller municipal
5. Réunions et activités des membres du conseil de quartier :
 - Table de concertation vélo des conseils de quartier
 - Comité de vigilance portuaire (Carl)

- Comité de vigilance de gestion des matières résiduelles
 - Comité de sécurité routière (Carl)
6. Suivi des dossiers du conseil de quartier :
 - Le plan d'action et priorités
 - Carte interactive du quartier. Citoyens. Conseil de quartier élu.
 7. Résolutions à adopter
 8. Période de questions et de commentaires des citoyens
 9. Période d'intervention de Camille-Esther Garon
 10. Trésorerie
 - Dépenses de fin d'année
 11. Correspondance et information – Présentation Powerpoint sur l'urbanisme
 12. Divers
 - Intervention citoyenne de Mme Julie Morin à souligner
 13. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

Le président M. Carl Bouchard ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue à tous et à toutes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Bouchard fait lecture de l'ordre du jour.

Point à modifier :

- Nouvelle réglementation sur les poêles au bois à ajouter à la période de M. Mélançon.
- Divers : les centaures (M. Lévesque)
- Afin de libérer M. Mélançon plus tôt, sa période dédiée sera devancée.
- Résolution pour le remboursement du registre des entreprises

SUR PROPOSITION de Mme Josée Lévesque appuyé par M. François Godin, l'ordre du jour est adopté tel que modifié.

3. Adoption et suivi au procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 27 septembre 2023.

SUR PROPOSITION de M. Léger par Mme Lévesque, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency d'adopter l'ordre du jour tel que modifié et de valider le procès-verbal de l'assemblée du 25 octobre 2023, tel que modifié aussi.

4. Période d'intervention du conseiller municipal

- Déneigement ; problématique pour les pistes cyclables. Les chiffres ne sont pas encore disponibles. Les pistes cyclables sont déneigées avant les trottoirs.
- Réfection de rue pour l'hiver 2024
- Réglementation des poêles à bois : elle sera en vigueur le 1er janvier 2024 et les propriétaires de poêle à bois auront 90 jours pour les déclarer. Subvention établie pour les travaux de réglementation. Certaines interdictions seront en vigueur pour le contrôle des feux extérieurs le soir. Légifération qui dépasse les limites de la ville.
- Budget de la ville, plan décennal (sur 10 ans). Tous les projets seront détaillés avec un échéancier précis. Il sera déposé le 6 décembre et M. Mélançon tiendra le conseil de quartier au courant. Les discussions portent sur les particules fines et les problèmes de santé qu'ils occasionnent.
- Conférence de Mme Asselin à ce sujet, mardi dernier.

Intervention et interrogation d'un citoyen sur l'espace St-Grégoire ; sa problématique de stationnement et son système de navette.

Lecture par M. Bouchard de la résolution concernant M. Mélançon :

« Suite à l'identification et la diffusion dans les médias des priorités du conseiller municipal, Steven Mélançon (...) il est résolu de faire connaître la position du conseil de quartier aux différents services et instances concernés »

M. Mélançon mentionne que les priorités que le conseil de quartier veut promouvoir peuvent encore être ajoutées. Discussion à propos de l'importance de la collaboration entre le quartier et son conseiller municipal, de l'amélioration des infrastructures et de la qualité de vie.

Il est admis de poursuivre avec les autres résolutions à adopter au point 7 de l'ordre du jour.

M. Léger PROPOSE l'adoption de la résolution APPUYÉE par Mme Lévesque. Aucune demande de vote donc, la résolution est adoptée à l'unanimité.

5. Réunions et activités des membres du conseil de quartier

COMITÉ	RESPONSABLE
Table de concertation vélo des conseils de quartier	François Godin
Comité de vigilance des activités portuaires	Carl Bouchard
Comité de vigilance de gestion des matières résiduelles (CVGMR)	Vacant
Comité de sécurité routière	Carl Bouchard

- **Table de concertation vélo des conseils de quartier**

M. Godin mentionne que le comité est inactif depuis le mois dernier.

- **Comité de vigilance portuaire**

Réunion lundi dernier. Les sujets furent la surveillance du port, émission de poussières rouges. Plusieurs représentants de la ville et de l'environnement étaient présents. Des capteurs sont maintenant installés pour analyser ce qu'il se passe au niveau atmosphérique. Nouvelle réglementation sur le bruit. La ville de Québec va rendre accessible à tous les résultats des capteurs de poussière et ils seront vulgarisés. Réglementation sur les poêles à bois.

Discussion aussi sur les poussières fines provenant des poêles à bois.

- **Comité de vigilance de gestion des matières résiduelles**

Aucun représentant.

- **Comité de sécurité routière**

M. Bouchard revient sur le concours de dessin pour les enfants. En communiquant avec les deux écoles, ils avaient déjà un concours en vigueur. Le programme reviendra plus tard.

Point devancé sur l'urbanisme (normalement prévu dans la section « **Correspondance et information** »)

M. Godin a assisté, le 11 novembre dernier, à une formation sur l'urbanisme invitant les administrateurs des conseils de quartier de la ville. La présentation a été déposée et envoyée aux autres administrateurs. L'objectif de l'urbanisme est son uniformité. Mme Garon vérifiera si la formation est disponible pour les citoyens.

Interrogations de citoyens sur les améliorations visées par cette formation et la durée de celle-ci.

6. Suivi des dossiers du conseil de quartier

- **Le plan d'action et les priorités**

M. Mélançon avait déposé ses priorités et le conseil de quartier aussi. Certaines se regroupent. La synthèse du plan d'action a été abordée dans la résolution de la présente réunion. Les trois priorités ont été déterminées en vertu d'un système de pointage et sur leur caractère réalisable.

Intervention de M. Léger sur la priorité principale du plan d'action : la visibilité du conseil de quartier. M. Léger a emmené le journal « l'info » qui sera distribué dans des commerces locaux, des résidences d'ainés, etc. Les discussions portent sur la pertinence de ce moyen pour rejoindre plus de citoyens et sur la possibilité d'engager quelqu'un à l'externe pour faire la publicité. M. Lévesque propose d'inviter un représentant de ce journal. M. Léger les contactera pour s'informer sur les tarifs et sur la possibilité de faire une publicité pour le conseil de quartier. Il reste un budget dans le conseil de quartier qui pourrait être utilisé pour ça.

- **Carte interactive du quartier**

Initialement, les actions propices au quartier devaient s'y retrouver. Entre autres, sur les passages piétons à prioriser et l'esthétisme de la signalisation. Mme Garon confirme que la carte interactive est disponible sur le site du conseil de quartier et elle est publique.

7. Résolutions à adopter

Résolution sur les priorités du plan d'action. En voici les objectifs :

- 1) Visibilité du conseil de quartier : page Facebook, budget possible pour la plateforme. Objectif de se faire connaître davantage.
- 2) Maintenir la qualité de vie du quartier : conserver les percées visuelles du boulevard St-Anne et l'urbanisme. Intervention de M. Mélançon sur l'intention du conseil de quartier de demander une baisse de la hauteur permise pour les bâtiments, une modification de la réglementation. Il mentionne aussi un budget de 500 000\$ pour un plan d'aménagement du boulevard St-Anne
- 3) Le manque de passages piétonniers prioritaires dans le quartier et non-respect des passages en eux-mêmes. Signalisation inadéquate. Il reste à les identifier.

Mme Lévesque PROPOSE l'adoption de la résolution, appuyée par M. Lévesque, à l'unanimité.

Résolution sur l'intersection de la côte St-Grégoire–boul. St-Anne, demande d'un feu de circulation.

Mme Morin (anciennement présidente au conseil de quartier) a fait une demande concernant la dangerosité de l'intersection et a reçu une réponse positive de la part de la ville. Le conseil de quartier tient à souligner l'implication d'une citoyenne au conseil de quartier. M. Mélançon mentionne que la demande avait été adressée il y a plusieurs années.

M. Godin PROPOSE l'adoption de la résolution, APPUYÉE par Mme Lévesque, à l'unanimité.

8. Période de questions et de commentaires des citoyens

Question sur la carte interactive sur le délai avant de pouvoir y interagir. Elle y sera au moins jusqu'en septembre prochain.

Les citoyens et le conseil de quartier tiennent à remercier le *Pivot* d'avoir ouvert leurs portes aux enfants et leurs parents pour les journées de grève.

9. Période d'intervention de Camille-Esther Garon

Concernant la prochaine réunion du conseil de quartier prévue le 20 décembre, si elle sera maintenue à cette date ou si elle peut être devancée ou repoussée en janvier. M. Bouchard consultera les membres à ce sujet. *Elle a été repoussée en janvier.*

Questionnement s'il y a un projet pour la sécurité routière a été établi au niveau budgétaire et si un dépôt du projet est à venir. Aucun projet n'a été déposé pour 2023, M. Bouchard demande s'il peut être reconduit pour 2024.

Retour sur *en quoi le conseil de quartier est un interlocuteur privilégié*. Préférence de faire la formation directement en séance ordinaire prévue que d'en faire une hors des heures de rencontre. La période de Mme Garon sera bonifiée d'environ 10 minutes. Elle sera soit en janvier ou février. Elle est pertinente aussi pour informer les citoyens sur les consultations publiques.

Retour sur la subvention à venir et sur le budget pour le projet de publicité. Si ce projet est sur le budget de 2023 ou 2024. Le trésorier, M. Léger est d'avis que le conseil de quartier devrait utiliser ce qu'il reste du budget de 2023. Normalement, la subvention de roulement du conseil de quartier est de 2 500\$.

Question ouverte : est-ce que des élections seront ouvertes en 2024 pour de nouveaux postes cooptés? Oui, le conseil de quartier voudrait recruter.

10. Trésorerie

- **Paiement de la secrétaire de rédaction**
Montant 154,00 \$
Proposé par M. Bouchard appuyé par M. Godin.
- **État des revenus et des dépenses et solde bancaire**
Solde après le paiement des frais bancaires des deux derniers mois et du paiement de 38\$ à la caisse : **1582,60\$**
Les membres du conseil de quartier conviennent majoritairement d'utiliser ce budget pour le projet de publicité.

Engagement des dépenses dans la visibilité des médias imprimés et sociaux, **SUR PROPOSITION de M. Léger APPUYÉE par Mme Lévesque**, la résolution du solde restant est adoptée à l'unanimité.

11. Correspondance et information

Cette section a été abordée plus tôt dans la réunion (à la fin du point 5).

12. Divers

- Intervention concernant Mme Julie Morin : la résolution a été abordée plus tôt dans la réunion.
- M. Lévesque : Les centaures de l'école secondaire la Courvilloise ont remporté la finale régionale, il souligne leur victoire. Il souhaiterait une motion pour les féliciter, appuyé par M. Bouchard.
- Bazar du livre organisé par la Société d'art et d'histoire de Beauport, pour ramasser des fonds. M. Lévesque y sera ce dimanche. Il est encore possible de leur envoyer des dons de livres.
- Questionnement envers un citoyen sur la bibliothèque de l'Espace St-Grégoire. C'est un « comptoir » du réseau de bibliothèque de Québec. Il y a quatre postes informatiques, une petite collection, un espace de travail et le citoyen partage les plages horaires de cette bibliothèque municipale méconnue.
- Discussion sur la pertinence de présenter sur la page Facebook du conseil de quartier, à chaque mois par exemple, un organisme ou lieu à découvrir. Il pourra s'agir d'un mandat pour la future personne engagée pour faire la publicité du quartier.

13. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION de M. Lévesque, **appuyée** par Mme Lévesque:

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 21h00.

Prochaine assemblée (AGA) le mercredi 22 novembre 2023 à 19h au centre communautaire des Chutes.

Procès-verbal rédigé par madame Pascale Marquis, secrétaire de soutien.

Carl Bouchard
Président

François Godin
Vice-président

Bobby Léger
Trésorier